

Delvaux s'en va, inquiet pour l'enseignement supérieur

■ Avant de passer le flambeau, le recteur sortant de l'UCL dresse le bilan de son mandat.

Entretien **Stéphanie Bocart**
et **Isabelle Lemaire**

Il quittera son siège de recteur de l'UCL le 31 août, après un mandat, pour laisser sa place à Vincent Blondel. Bruno Delvaux, 60 ans, a pris la décision de ne pas se représenter suite au décès de sa femme. Cet agronome, père de trois enfants, passionné d'œnologie et qui pratique le cyclisme, revient sur ses cinq années passées à la tête de l'université.

Quand on lui demande de dresser son bilan, Bruno Delvaux s'appuie sur les trois missions de l'université. La recherche tout d'abord. "Grâce au financement de l'UE et à l'Académie Louvain (le réseau

des universités catholiques belges francophones, NdlR), nous avons 66 % de postes de doctorants en plus, dont la durée est plus longue, ce qui a accru les possibilités d'accueil de post-doctorants étrangers." Il souligne la création des "Louvain for", ces consortiums interdisciplinaires de recherche dans les domaines de la nutrition, du développement urbain, du vieillissement et de l'éducation. L'enseignement, ensuite, avec un accent mis sur les Moocs (la formation en ligne). "Le bilan de notre première année Moocs est extrêmement réjouissant: on dépasse les 50 000 inscrits aux quatre cours en ligne."

"Une référence mondiale"

Le service à la société enfin. "Les liens entre l'université et le monde de l'entreprise ont fait un bond quantique, mais dans le respect de chacun. Je suis un croisé de la liberté académique et l'entreprise n'a pas à définir les thématiques de recherche. En 2010, nous avons créé le LLTO (un outil pour valoriser le travail des chercheurs,

NdlR) et l'UCL est devenue une référence mondiale en la matière. Nous avons été la première université européenne à créer un fonds d'investissement universitaire européen, le Vives II, pour financer des spin off et spin out dans un rayon de 250 km autour de Louvain-la-Neuve."

Au-delà, le rectorat de Bruno Delvaux aura été marqué par l'échec cuisant de la fusion au sein de l'Académie Louvain de l'UCL, les Fucam, S'-Louis et les FUNDP. "Il est très facile de faire des constats a posteriori, commente-t-il. Le 'non' namurois a été un échec du processus. Mais il était bien compris dans ma tête et celle du Conseil rectoral puisque nous n'étions pas partis sur de bonnes bases dès le départ."

Autre point noir, début 2013, Bruno Delvaux a fait une sortie hostile au projet de réforme de l'enseignement supérieur. Elle lui a valu une critique très dure de la part de ses homologues francophones. Comment l'a-t-il vécu? "Cet épisode a duré trois heures et puis j'en suis sorti. J'en ai vu d'autres dans ma vie mais ça a été un choc terrible pour ma famille."

"La mainmise de l'Etat sur l'unif, c'est la fin de l'unif"

■ Pour le recteur sortant, l'autonomie des universités et leur financement sont la clé pour préserver la qualité de l'enseignement.

Le 1^{er} septembre, Bruno Delvaux rangera sa toge de recteur. Un mandat de cinq années au cours duquel il a vu se mettre en place les fondements d'une mutation profonde pour l'UCL et l'enseignement supérieur: le décret du ministre Marcourt (PS) sur le paysage de l'enseignement supérieur. Un défi que devra relever et mettre en œuvre son successeur, Vincent Blondel, tout en se concentrant sur "la question n°1 des semaines, des mois et des années à venir: le financement de l'enseignement supérieur", souligne M. Delvaux.

Le décret Marcourt organise le paysage de l'enseignement supérieur autour de cinq pôles géographiques. Cela va-t-il dans le bon sens, selon vous?

L'université ne peut pas être territorialisée. Les questions d'enseignement et de recherche qu'on y traite sont universelles. Aujourd'hui, nous sommes à l'ère d'Internet. Mais les universitaires du Moyen Âge étaient d'abord des voyageurs. Erasme, Vésale, Mercator en sont des exemples fabuleux.

Vous ne partagez donc pas la vision du ministre qui a guidé ce décret?

Il y a clairement deux visions différentes de l'université. Celle du ministre, qui porte sur l'étatisation de l'univer-

sité: c'est une immixtion dans les affaires académiques, qu'on n'a jamais vue en Belgique. Cette vision est, pour moi, aux antipodes de l'idéal académique. Provincialiser, contraindre les universités dans un espace territorial de petite taille n'a strictement aucun intérêt. Ma vision est tout autre: c'est l'autonomie, avec une garantie à toute épreuve pour le pouvoir public: l'évaluation par les pairs. Cette vision est, pour moi, essentielle car la mainmise de l'Etat sur l'université, c'est la fin de l'université.

de l'UCL?

Avec le décret Bologne, la volonté du législateur était de rassembler et de simplifier. Et le décret de 1995 a rationalisé les Hautes écoles. Ici, on redisperse: on avait trois académies (NdlR: regroupées autour de l'ULB, l'ULg et l'UCL) et maintenant, on a cinq pôles. Donc, on crée des structures - NdlR: telles que l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares) - qui vont mobiliser des ressources et induire des coûts indirects au niveau des institutions. Toute l'adaptation à ce décret va consommer des ressources très importantes qui sont desti-

nées à faire vivre des structures et ne sont pas destinées à la substance.

Vous craignez que la qualité de l'enseignement supérieur soit mise à mal?

On est sur cette pente-là. C'est évident.

Les universités, qui accueillent un nombre croissant d'étudiants, souffrent d'un déclin depuis 20 ans. Or, les caisses de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) sont bien maigres...

Il faudra, un jour, qu'on ait le courage politique d'adresser la question du refinancement et de l'accès à l'université. L'attitude du politique sera très éclairante sur leur volonté de préparer l'avenir. Mais j'ai quand même des inquiétudes sur la capacité visionnaire, à long terme, de nos hommes politiques.

Tout le monde ne devrait pas avoir accès à l'université ?

Ecoutez, vous roulez à bicyclette. Est-ce que vous faites le Tour de France ? Non. Le fonctionnement de toute société humaine est fondé sur des talents différents, qui doivent être reconnus sans jugement de valeur. On a besoin des meilleurs plombiers, des meilleurs électriciens, etc., et des meilleurs chercheurs. Ce ne sont pas les mêmes talents, mais on est dans une société où on a un problème de reconnaissance des talents. Il y a une ten-

dance à pousser à aller à l'unif. On considère que les universitaires sont le top de la société, mais c'est faux.

Si la Fédération ne peut subvenir aux besoins financiers des universités, accepteriez-vous de recourir, par exemple, à des fonds privés ?

L'institution académique doit avoir l'autonomie suffisante pour pouvoir diversifier ses revenus.

Quels sont vos projets pour l'après 1^{er} septembre ?

Au cours de l'année académique prochaine, je vais prendre, pour la 1^{re} fois de ma carrière de professeur d'université, une année sabbatique : je vais préparer mes cours pour l'année suivante; reprendre une série de projets dans le domaine de la coopération universitaire au développement; et prendre part à des groupes de réflexion.